

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2012/38

Objet : Délibération modificative du budget principal n° 3

Vu la délibération n° 2012/11 en date du 16 mars 2012 adoptant le budget principal de la commune ;

Le maire propose les modifications budgétaires suivantes :

Création de crédits supplémentaires aux comptes suivants :

Dépenses	Article 2111 Achats de terrains	+ 2 000 €
Recettes	Article 1641 Emprunts en unités monétaires de la zone euro	+ 2 000 €

Virements de crédits aux comptes de **recettes** suivants :

Crédits à ouvrir	Article 70311 Concessions de cimetière	+ 1 200 €
Crédits à réduire	Article 775 Produits de cession d'immobilisation	- 1 200 €

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, à l'unanimité des présents :

MODIFIE le budget conformément à la proposition du maire ; la section d'investissement présente donc un budget cumulé de 423 002 € et la section de fonctionnement reste inchangée avec un budget cumulé de 216 365 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2012/39

Objet : Attribution du marché pour la pose du réseau France Télécom – Rue Principale

Vu le budget principal adopté par une délibération n° 2012/11 du 16 mars 2012 ;

Vu la délibération n° 2012/02 du 27 janvier 2012 adoptant un plan de financement pour les travaux d'aménagement de l'entrée sud du village ;

Vu l'appel d'offres envoyé à trois entreprises le 10 juillet 2012 ;

Vu les réponses des sociétés SOBECA (4 640 € HT) et GCTP (8 050 € HT) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'attribuer le marché de travaux de pose du réseau France Télécom à la société SOBECA domiciliée à Imbsheim (Bas-Rhin) pour un montant de 4 640 € HT ;

AUTORISE le maire à signer l'acte d'engagement et toute autre document nécessaire à l'exécution de cette délibération et du marché.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2012/40

Objet : Achats et cessions de terrains par la commune

Vu la délibération du 9 août 2010 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels ;

Vu le projet d'urbanisation de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme adopté par une délibération du 3 avril 2009 ;

Considérant que certaines des parcelles concernées (lieu-dit Weiher) sont concernées par un emplacement réservé au bénéfice de la commune ; que les autres permettent de faciliter l'aménagement de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'acquérir en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 susmentionnée les parcelles suivantes :

- Parcelle n° 2/116 (numéro provisoire) section 17, 18 ca (dix-huit centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg, domiciliée au 22, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,18 \times 800 = 144$ € (annexe 1) ;
- Parcelle n° 4/77 (numéro provisoire) section 17, 1,23 a (un are et vingt-trois centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Marguerite WURTZ et copr., domiciliée à « Les

quatre vents », 12, rue Berlioz à Vendenheim (Bas-Rhin) ; pour un montant de $1,23 \times 800 = 984$ € (annexe 1) ;

- Parcelle n° 6/76 (numéro provisoire) section 17, 34 ca (trente quatre centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Michelle NORTH, domicilié au 9, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,17 \times 800 = 272$ € (annexe 1) ;

DECIDE d'échanger en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 susmentionnée les parcelles suivantes :

- Les parcelles n^{os} 3/10 et 5/10 (numéros provisoires) section 17, respectivement 90 ca (quatre-vingt-dix centiares) et 1,22 a (un are et vingt-deux centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Monsieur René STIEBER, domicilié au 101, rue du Bitzen à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 6/9 (numéro provisoire) section 17, 2,12 a (deus ares et douze centiares) appartenant à la commune, pour une valeur équivalente de 254,40 € ;
- La parcelle n° 2/11 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Madame Marie-Louise OSTERMANN, domiciliée au 52, rue du Général Georges STROHL à Wangen (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 3/10 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), appartenant à la commune, pour une somme équivalente de 108 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2012/41

Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux connexes dans le cadre de l'aménagement foncier de la commune

Vu l'appel d'offres lancé à cinq bureaux d'études en date du 28 mai 2012 ;

Vu les offres des bureaux d'études N2I (26 juin 2012), Carbiener (27 juin 2012), Frey (27 juin 2012) ;

Vu le courrier du bureau d'études SAFEGE en date du 25 juin 2012 informant qu'il était dans l'incapacité de répondre dans de bonnes conditions à notre demande en raison d'une surcharge de travail ;

Considérant que la commune de Wintzenheim-Kochersberg fait l'objet d'un aménagement foncier et que les travaux connexes afférents aux chemins ruraux sont prévus pour la fin de l'exercice 2012 ; qu'il y avait lieu de faire un appel d'offres ;

Considérant que les références données par le bureau d'études N2I ne sont pas suffisantes en termes de travaux connexes ; que le montant semble être sous-estimé et qu'il y a un risque de plus-value ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'attribuer le marché de missions de maîtrise d'œuvre au cabinet de géomètres Carbiener pour un montant 5888,60 € HT qui correspond à 7 % du montant prévisible des travaux connexes ;

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire
Alain NORTH